ÉCOLE PROVENCHER

45, rue Provencher Saint-Anselme (Qc) GOR 2NO

CE-25-26: 17-10-01

T:418 885-4276

ecole-provencher@csscotesud.gouv.qc.ca



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Provencher, tenue le 16 octobre 2025 à 18h30 h, au local de Mme Marie-Ève et Mme Marie-Hélène et/ou en visioconférence.

Sont présents mesdames et messieurs, membres d	lu conseil d'établissement :
Représentants des parents :	 ☑ Mme Catherine Métivier ☑ Mme Joannie Lavoie ☑ Mme Anny Parent ☑ Mme Nadia Lavoie ☑ Mme Raphaëlle Audet ☑ Mme Kathy Paré
Représentants du personnel enseignant :	☑ M. Benoit Boutin☑ Mme Marie-Ève Fortier☐ Mme Véronique Pelletier☐ Mme Liette Beaudoin (substitut)
Représentants du personnel professionnel :	⊠ Mme Marilyn Bélanger
Représentants du personnel de soutien :	☑ Mme Marjelaine Mercier
Représentants du personnel service de garde :	☑ Mme Isabelle Asselin
Direction de l'école :	☑ M. Vincent Poulin
Représentant de la communauté :	⊠Catherine Audet

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, monsieur Vincent Poulin, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Poulin fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Ève Fortier et RÉSOLU À l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 12 JUIN 2025.

CE-25-26: 17-10-02

IL EST PROPOSÉ par madame Anny Parent et RÉSOLU À l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé tel que déposé.

4.- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 12 JUIN 2025.

Aucun suivi

5.- QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

6.- ÉTUDE DES DOSSIERS

6.1. ORGANISATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

6.1.1 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

M. Poulin nous présente un document résumant les fonctions et les pouvoirs du conseil d'établissement tel que l'approbation du projet éducatif, des règles de conduite, de plan de lutte, des listes de fourniture scolaire, etc.

6.1.2 Règles de régie interne du conseil d'établissement

- M. Poulin, nous présente les règles de régie interne ainsi que les changements apportés dans celles-ci. Dans les changements nommés, M. Poulin propose :
- L'ajout de la participation à distance par TEAMS pour un membre du CÉ ou un membre du public;
- Que l'ordre du jour doit également être déposé sur le site web de l'école 7 jours avant l'assemblée. Il faudra vérifier si le délai pour déposer l'ordre du jour sur le site web est le même que celui de l'envoi par courriel compte tenu du délai pour l'ajout de points à l'ordre du jour;
- Que la durée de la période de question du public soit d'un maximum de 20 minutes;
- Que le vote électronique lors de vote secret soit permis;
- Que le budget alloué pour le conseil d'établissement pour la garde d'enfants et les frais de déplacement, si non utilisé, soit utilisé pour un repas lors du dernier CÉ.

CE-25-26: 17-10-03

IL EST PROPOSÉ par madame, monsieur Catherine Métivier et RÉSOLU À l'unanimité que les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées.

6.1.3 Nomination à la présidence du conseil d'établissement

Mme Anny Parent se propose pour assurer la présidence du conseil d'établissement. Mme Catherine Métivier se propose pour la vice-présidence advenant le cas que Mme Parent ne puisse pas assister à une rencontre.

CE-25-26: 17-10-04

IL EST PROPOSÉ par monsieur Benoit Boutin et RÉSOLU À l'unanimité que Mme Anny Parent soit nommée à la présidence du conseil d'établissement.

6.1.4 Nomination au secrétariat du conseil d'établissement

CE-25-26: 17-10-05

Mme Raphaëlle Audet se propose pour assurer le secrétariat.

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lavoie et RÉSOLU À l'unanimité que Mme Raphaëlle Audet soit nommée au secrétariat du conseil d'établissement.

6.1.5 Proposition de représentants de la communauté

On propose qu'un membre de l'organisme le Carrefour puisse être un représentant de la communauté. Cela

CE-25-26: 17-10-06

On propose que Mme Catherine Audet (membre du public) soit nommée comme une représentante de la communauté.

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Lavoie et RÉSOLU À l'unanimité.

6.1.6 Horaire annuel des rencontres

M. Poulin nous présente l'horaire des rencontres pour l'année. 5 rencontres sont prévues.

6.2 Budget du fonds 2;

M. Poulin nous présente le rapport budgétaire du fonds 2 qui contient les sommes amassées par le financement pour les sorties scolaires, les fonds pour la cour d'école, les projets particuliers et pour l'activité du Tour des ponts.

6.3 Approbation activités de la municipalité et des organismes externes (gymnase) ;

M. Poulin nous explique quelles sont les activités qui ont lieu dans le gymnase de l'école soit en parascolaire ou en soirée. Pour les activités parascolaires, il y a un contrat de location qui doit être fait avec l'entreprise. Pour les activités de la municipalité, il n'y a pas de frais de location puisqu'il y a un échange de service avec l'école pour l'utilisation des locaux.

CE-25-26: 17-10-07

IL EST PROPOSÉ par madame Nadia Lavoie et RÉSOLU À l'unanimité que les activités de la municipalité et des organismes externes aient lieu dans le gymnase de l'école.

6.4 Approbation des activités et sorties prévues pour l'année ;

M. Poulin nous présente les sorties scolaires proposées pour chaque niveau. Des ajouts d'activités sont à prévoir puisque certaines démarches sont toujours en cours. Celles-ci seront présentées lors d'une prochaine rencontre.

CE-25-26: 17-10-08

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lavoie et RÉSOLU À l'unanimité que les activités et les sorties présentées soient approuvées.

6.5 COSP et CPS;

COSP: Contenus en orientation scolaire et professionnel.

CPS: Contenu pour le développement personnel et social

Ce sont des contenus obligatoires qui doivent être vus dans l'année pour tous les niveaux. Le Centre de services scolaire propose une planification annuelle des contenus qui peuvent être donnés en parallèle avec le programme de culture et citoyenneté québécoise et d'éducation à la sexualité par les titulaires.

CE-25-26: 17-10-09

IL EST PROPOSÉ par Catherine Métivier et RÉSOLU À l'unanimité que les programmes COPS et CPS soient adoptés.

6.6 Approbation de la campagne de financement des 6e années

Les enseignants de 6^e année veulent encore cette année faire affaire avec l'entreprise Krispy Kreme pour la campagne de financement, puisque l'an dernier ce fut un succès. L'argent amassé sera utilisé pour des produits souvenirs pour les finissants, des activités spéciales et une sortie de fin d'année.

IL EST PROPOSÉ par madame Kathy Paréet RÉSOLU À l'unanimité que la campagne de financement des 6e année soit adoptée.

6.7 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation

M. Poulin nous a envoyé par courriel le plan de lutte contre l'intimidation. Une mise à jour qui permet de distinguer les différents types de violence a été faite dans le document à la demande du Centre de services scolaire. Une version allégée et plus accessible sera remise aux parents par courriel. La version complète sera mise sur le site internet de l'école pour consultation.

Mme Marie-Ève mentionne qu'il est encore question de MOZOOM dans le document, mais que l'application n'est plus utilisée par l'école. Il faudra donc modifier le document en ce sens.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Ève Fortier et RÉSOLU À l'unanimité que le plan de lutte soit adopté.

6.8 Photos scolaires 2026-2027

L'école voudrait utiliser de nouveau l'entreprise Gaulin-Riffou Photographe pour les photos scolaires de l'an prochain. Un membre se questionne sur les reprises de photo qui seront différentes

CE-25-26: 17-10-10

puisqu'elles ont été prises à l'extérieur cette année. Les reprises ont lieu à Ste-Claire dans le studio de la photographe. Les commentaires de l'équipe-école et des parents sont positifs. Les membres sont d'accord pour reconduire l'entreprise pour l'an prochain.

6.9 Intervention de la représentante du service de garde

6.9.1 Clientèle 2025-2026

Mme Asselin fait état des différentes inscriptions au service de garde pour l'année en cour. Un total de 535 enfants sont inscrits au service de garde.

6.9.2 État de la situation

On compte un total de 27 postes d'éducatrice qui sont comblés à ce jour. Les locaux de classe ainsi que l'atrium sont utilisés pendant le midi et le soir. Dans l'atrium, on retrouve des groupes mélangés de 3°, 4°, 5° année. Des activités diversifiées sont proposées tous les midis. L'ajout des petites vignettes à la porte d'entrée facilite la gestion pour les parents lors des arrivés le matin pour trouver l'éducatrice de l'enfant. Une nouveauté cette année, une offre d'ateliers qui auront lieu 3 soirs par semaine sera envoyée aux parents pour les élèves fréquentant le service de garde en après-midi. Les enfants pourront faire un choix d'activités parmi des activités de bricolage, de motricité globale, de yoga, sportives, etc. Chaque thème sera d'une durée de 5 semaines, puis il y aura une pause de 2 semaines avant le début d'une nouvelle séquence d'ateliers.

Lors de la journée pédagogique du 26 septembre, des ateliers de cuisine ont eu lieu. Les enfants se sont régalés! La prochaine journée pédagogique du 24 octobre sera sur le thème de la magie.

6.9.3 Approbation des règles régie interne

Le Centre de services scolaire a demandé à modifier quelques points au document. Les montants ont été ajustés avec la tarification en cours. Dans les règles de vie, on nomme que le protocole du plan de lutte sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation. On nomme ensuite les mesures disciplinaires et d'aide qui seront appliqués selon la situation. Dans la suite des choses, un point sur la suspension ou exclusion du service de garde a été ajouté.

IL EST PROPOSÉ par madame Joannie Lavoie et RÉSOLU À l'unanimité que les règles de régie interne soient approuvées.

6.10 Intervention de la représentante au comité de parents

La première rencontre du comité de parents aura lieu mardi prochain.

7.- INFORMATION

7.1 Formation et attestation obligatoire pour les nouveaux membres

Pour les nouveaux membres, il est obligatoire de suivre la formation par le biais de capsules vidéo. M. Poulin enverra le lien pour l'attestation. M. Poulin enverra le lien pour la formation à Mme Catherine Audet et le lien pour l'attestation seulement à Mme Kathy Paré et Mme Marilyn Bélanger puisqu'elles ont déjà suivi la formation. M. Poulin demande que la formation soit suivie d'ici la prochaine rencontre du CÉ.

7.2 Communications aux parents 2025-2026

M. Poulin nous présente les dates des différents bulletins et de la première communication ainsi que les pondérations des différentes étapes pour les niveaux de 1re à 5° année. Il nous présente ensuite les normes et modalités pour les 6° année avec l'anglais intensif. Pour le préscolaire, M. Poulin présente l'ordre d'évaluation des différents domaines de développement.

CE-25-26: 17-10-11

7.3 Allergies alimentaires

À l'école Provencher, on demande aux parents d'éviter certains allergènes tel que demandé par le Centre de services scolaire. Une nouvelle politique est présentement travaillée au Centre de services scolaire qui pourrait se coller davantage aux recommandations du ministère de la santé. Pour l'instant, il n'y a aucun changement sur la gestion des allergènes à l'école.

8.- SUJETS DIVERS

Aucun

9.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-25-26: 17-10-12 Il EST PROPOSÉ par monsieur Benoit Boutin et RÉSOLU À l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h16.
